



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S080**
Dômes de Miage
Du 14 au 15 mars 2009 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **OUI, TELEPHONER à l'un des encadrants**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : -

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Yves ARCHIMBAUD
tél. prof.: 01 60 49 43 52
tel portable 06 73 06 10 07
<mailto:yves.archimbaud@sanofi-aventis.com>

Erick HERBIN
tél. dom.: 01 30 24 19 57
tel portable 06 10 68 80 54
erick.herbin@gmail.com

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Les contaminés 1190 m - Refuge des conscrits 2730 m	1400 m	0 m
2 ^e jour :	Refuge des conscrits 2730 m – Dômes de Miage 3633 m- Les contaminés	1050 m	2500 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 1 :25000 st gervais 3531 ET
Topos Guide Olizane haute savoie 144 voie normale du versant sud

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1400 m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement refuge

3.4 Participation aux frais cf. Neiges 2009 (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 100 euros

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Oui

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 13 mars 2009 ; rendez-vous à 21h45 pour un départ au plus 15' après.
Retour à Paris Porte d'Orléans le 16 mars vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES 2009

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) :

Materiel de glacier (boudrier, 3 cordelettes, 1 poignée autobloquante, 2 mousquetons à vis, 2 mousquetons simples., 1 broche à glace), Pelle à neige, lampe frontale, crampons, sonde, piolet.

Le matériel collectif sera réparti par l'organisateur lors de la réunion préparatoire.

5.3 Nourriture à emporter : 2 vivres de course

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone le mercredi ou le jeudi avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course